



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politiques publiques d'adaptation et de résilience

Question écrite n° 16372

Texte de la question

M. Denis Fégné alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur la prise en compte des conséquences du dérèglement climatique sur les enfants dans les politiques publiques d'adaptation et de résilience. Le récent rapport 2026 de l'UNICEF sur les risques climatiques pour les enfants met en évidence l'ampleur croissante des menaces que fait peser le changement climatique sur les plus jeunes. Selon cette étude, près de la totalité des enfants dans le monde sont exposés à au moins un aléa climatique majeur et 1,1 milliard d'entre eux, soit près de la moitié des enfants de la planète, sont exposés à au moins trois aléas climatiques conjugués, seuil de risque jugé critique par l'UNICEF. Les enfants subissent de manière disproportionnée les conséquences des vagues de chaleur, inondations, sécheresses, tempêtes ou encore incendies, en raison de vulnérabilités spécifiques liées à leur développement physiologique, psychologique et social. Au-delà des atteintes directes à leur santé, ces phénomènes affectent également leur accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'hygiène, à une alimentation nutritive, aux soins de santé, à la protection sociale, aux services de protection de l'enfance et à un environnement sûr. Le rapport souligne également que les territoires déjà confrontés à des fragilités structurelles, notamment certains territoires ultramarins, sont particulièrement exposés à ces risques cumulés. La France est engagée, au titre de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), à garantir les droits des enfants. Elle a également signé, à la COP30, la Déclaration sur les enfants, les jeunes à l'action climatique, s'engageant à veiller au respect des priorités recensées par les enfants et les jeunes du monde entier. L'UNICEF appelle ainsi les États à protéger les enfants avec des mesures d'adaptation au changement climatique transversales et sectorielles en intégrant les besoins et les droits spécifiques des enfants, en améliorant la résilience des services qui leur sont essentiels, en prenant systématiquement l'intérêt supérieur de l'enfant dans les stratégies climatiques et en favorisant la participation des enfants et des jeunes aux décisions relatives à la transition écologique qui les concernent. Dans ce contexte, il souhaite connaître les mesures urgentes et nécessaires que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de mieux intégrer les enjeux spécifiques de l'enfance dans l'action climatique nationale et internationale. Alors que la troisième contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Union européenne mentionne les droits et vulnérabilités des enfants ainsi que leur rôle majeur d'agent du changement, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique de la France ne comporte qu'une seule mesure qui vise à assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique (mesure 28). Cette disposition, bien que nécessaire, ne couvre pas l'ensemble des risques identifiés par l'UNICEF. Il lui demande quelles mesures complémentaires le Gouvernement envisage pour mieux intégrer les droits de l'enfant dans les politiques d'adaptation, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance et des services essentiels. Il souhaite aussi savoir quelles garanties peuvent être apportées quant au maintien des moyens budgétaires consacrés à l'adaptation climatique, à la prévention des risques, à la protection des populations les plus vulnérables, notamment dans les territoires ultramarins, et quelles orientations seront retenues concernant le financement de la solidarité internationale et des fonds climatiques afin qu'ils prennent davantage en compte les besoins spécifiques des enfants.

Données clés

Auteur : [M. Denis Fégné](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16372

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5907